

DIVISIONS RÉGIONALES JEUNES



CAHIER DES CHARGES 2016

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	P 1
Présentation	p 1
Objectifs	p 1
Déroulement	p 1
Règlements	P 2
Composition des équipes	p 2
Inscriptions	p 2
Déroulement d'une étape	p 3
Classement de la DRJ	p 5
Cahier des charges	P 6
Organisation générale	p 6
Greffes	p 6
Terrain	p 7
Buvette	p 7
Sanitaires	P 7
Programme indicatif	P 9
Contacts	P 10

Préambule

PRÉSENTATION

La Division Régionale Jeunes IdF est une compétition officielle de tir olympique par équipes. Elle se déroule en 3 manches et est ouverte à 3 catégories :

Arc classique :

Benjamins-Minimes

Cadets-Juniors

Arc à poulies :

Cadets-Juniors

Une catégorie ne sera ouverte que si au moins 4 équipes sont inscrites. La mixité est possible dans chacune de ces 3 catégories.

OBJECTIFS

Proposer aux jeunes franciliens une pratique compétitive du tir olympique par équipes pour :

- ✓ leur donner l'expérience du tir par équipes
- ✓ permettre aux meilleurs clubs franciliens de se préparer au Championnat de France jeunes par équipes de clubs
- ✓ assurer la pérennité des équipes adultes
- ✓ détecter les talents en devenir

Fidéliser les jeunes afin :

- ✓ de participer à l'atteinte de l'objectif fédéral des 100 000 licenciés
- ✓ d'amener un maximum de jeunes à pratiquer le tir olympique en compétition

DÉROULEMENT

Elle se déroule sur 3 compétitions officielles de tir olympique :

- un tir de classement le matin
- des matchs par équipes l'après-midi

Le classement de chaque étape permet d'attribuer des points aux équipes engagées. Un classement final est établi à l'issue des 3 étapes.

Le tir de classement est un tir olympique qualificatif pour le championnat de France **ouvert aux individuels** sous réserve des places disponibles.

Règlements

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- Les équipes de clubs : *cas de figure à privilégier*
 - 3 à 4 archers
 - Benjamins-Minimes ou Cadets-Juniors pour les arcs classiques
 - Cadets-juniors pour les arcs à poulies
 - Mixité possible
 - Tenue de club identique pour tous les membres d'une même équipe sur toute la durée de la compétition.
- Les "ententes" : *possibilité offerte dans le cas où une équipe de club n'est pas envisageable*
 - 3 à 4 archers
 - Benjamins-Minimes ou Cadets-Juniors pour les arcs classiques
 - Cadets-juniors pour les arcs à poulies
 - Mixité possible
 - Tenue de club pour chacun des membres d'une même équipe lors du tir de classement et maillot de l'entente identique pour les matchs par équipes (le bas peut être différent).

Une "entente" est le regroupement de 2 clubs franciliens proches géographiquement (même de départements différents) et ayant déjà des affinités pour fonctionner ensemble. L'effectif total cumulé des 2 clubs ne doit pas dépasser 40 jeunes environ. Une convention écrite est signée entre les 2 clubs pour la durée de l'olympiade en cours, une copie de cette convention est envoyée aux Comités Départementaux concernés ainsi qu'au Comité Régional. Les clubs peuvent se faire accompagner par leurs Comités Départementaux dans la création de l'entente. La convention précise les modalités de fonctionnement de l'entente (entraînements partagés, mutualisation des moyens humains et des installations, nom de l'entente, etc...) et doit stipuler que chaque structure s'engage à ne pas accepter le transfert d'un club à l'autre sans l'accord des 2 parties pendant la durée d'existence de l'entente.

INSCRIPTIONS

- Le bulletin d'inscription est à renvoyer accompagné du règlement au secrétariat du CRIdF avant le 30 mars de la saison concernée.
- La composition des équipes doit être indiquée à l'organisateur de chaque manche au moins 8 jours avant le début de la compétition. Elle peut être modifiée jusqu'au début de l'échauffement le jour de la compétition sous réserve que le remplacement se fasse par un archer tirant à la même distance.
- Un club ou une "entente" peut présenter plusieurs équipes dans une même catégorie. Un club membre d'une "entente" peut présenter une équipe même si l'entente présente également une équipe dans cette catégorie.
- Sous réserve des places disponibles, les individuels pourront s'inscrire directement auprès de l'organisateur au moins 8 jours avant le début de la compétition.

DÉROULEMENT D'UNE ÉTAPE

➤ **Tir de classement** : Un tir olympique permet de classer les équipes par addition des scores des 3 meilleurs archers de chaque équipe. En cas d'égalité pour l'attribution du point de bonus, le départage s'effectue au plus grand nombre de 10, puis au plus grand nombre de X, puis par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. (cf règlement FFTA du tir par équipe). Si une autre égalité est constatée à l'intérieur du classement, la place est déterminée par tirage au sort.

Constitution des poules :

16 équipes				
Poule A	1 ^{ère}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

8 équipes				
Poule A	1 ^{ère}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}

6 équipes ou moins						
Poule A	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}

Point « bonus » : 1 point « bonus » est attribué aux équipes classées dans la 1^{ère} moitié du classement des qualifications. Dans le cas d'un nombre d'équipes impair, l'attribution du point de bonus se fera sur le nombre pair supérieur.

Ex : si 7 équipes dans une catégorie, le point « bonus » est attribué aux quatre 1^{ères} équipes du classement.

Pour les arcs Classiques

➤ **Matches de poules** : Les matchs se tirent à 30m sur blason de 80cm pour les Benjamins/Minimes, à 60m sur blasons de 122cm pour les Cadets/Juniors et se déroulent par set. Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent sur un match au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ». 1 point est attribué par match gagné.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi en cumulant l'éventuel point « bonus » et les points remportés lors des matchs. En cas d'égalité de points, le départage s'effectue au cumul des points de set acquis. Si l'égalité persiste, un tir de barrage est réalisé entre les équipes à égalité.

➤ **Matchs de classement :**

Pour les catégories à 16 équipes, 2 matchs de classement :

- 1^{er} match de classement : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D et les équipes de la poule B rencontrent celles de la poule C.

- 2^{ème} match de classement : les 2 vainqueurs se rencontrent et les 2 perdants se rencontrent sur le principe des finales et petites finales.

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place, les 2^{èmes} de chaque poule de la 5^{ème} à la 8^{ème} place, les 3^{èmes} de chaque poule de la 9^{ème} à la 12^{ème} place et les 4^{èmes} de chaque poule de la 13^{ème} à la 16^{ème} place.

Pour les catégories à 8 équipes, 1 match de classement : les équipes classées au même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les vainqueurs de poules se rencontrent en finale, les 2^{èmes} en petite finale, les 3^{èmes} en match pour la 5^{ème} place et les 4^{èmes} en match pour la 7^{ème} place.

Pour les catégories à 6 équipes ou moins, pas de match de classement : le résultat est acquis à l'issue des matchs de poules.

Pour les arcs à poulies

Les matchs se tirent à 50m sur blason de 80cm réduits ils peuvent être effectués sur les spots du bas sur cibles mousses avec des cœurs de matière différente du reste de la cible. La décision appartient au délégué technique s'il y en a un ou à l'arbitre responsable en cas d'absence de délégué.

➤ **Matchs de poules :** Toutes les équipes d'une même poule se rencontrent (3 matchs) sur un match en 4 volées de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à l'issue d'un match, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. Les matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ». 1 point est attribué par match gagné.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi en cumulant l'éventuel point « bonus » et les points remportés lors des matchs. En cas d'égalité de points, le départage s'effectue au cumul des scores des matchs sans les éventuels tirs de barrage. Si l'égalité persiste, un tir de barrage est réalisé entre les équipes à égalité.

➤ **Matchs de classement :**

Pour les catégories à 16 équipes, 2 matchs de classement :

- 1^{er} match de classement : les équipes classées au même rang des 4 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule D et les équipes de la poule B rencontrent celles de la poule C.

- 2^{ème} match de classement : les 2 vainqueurs se rencontrent et les 2 perdants se rencontrent sur le principe des finales et petites finales.

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place, les 2^{èmes} de chaque poule de la 5^{ème} à la 8^{ème} place, les 3^{èmes} de chaque poule de la 9^{ème} à la 12^{ème} place et les 4^{èmes} de chaque poule de la 13^{ème} à la 16^{ème} place.

Pour les catégories à 8 équipes, 1 match de classement : les équipes classées au même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement de l'étape. Les vainqueurs de poules se rencontrent en finale, les 2^{èmes} en petite finale, les 3^{èmes} en match pour la 5^{ème} place et les 4^{èmes} en match pour la 7^{ème} place.

Pour les catégories à 6 équipes ou moins, pas de match de classement : le résultat est acquis à l'issue des matchs de poules.

➤ **Attribution des points :**

16 équipes															
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	16 ^{ème}
40	36	32	28	24	21	18	15	12	10	8	6	4	3	2	1

8 équipes ou moins							
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}
20	16	12	10	7	4	2	1

En cas d'absence à l'une des 3 étapes, une pénalité de 30 points sera appliquée pour les catégories à 16 équipes, de 15 points pour les catégories à 8 équipes ou moins. Une équipe ne peut pas prendre part à une étape si elle ne comporte pas 3 archers au début des tirs. (cf règlement FFTA du tir par équipe)

CLASSEMENT DE LA DRJ :

Toutes les équipes d'une même catégorie sont classées ensemble, que ce soient des équipes de club ou des équipes "d'entente". Le résultat de chaque étape sera annoncé le jour de la compétition et mis en ligne sur le site du CRIdF. Les classements intermédiaires ne sont pas récompensés tout comme les classements individuels.

Le classement final de la DRJ est réalisé à partir de la somme des points obtenus sur les 3 étapes, la 1^{ère} équipe de chaque catégorie est déclarée vainqueur de la DR Jeunes de la saison. Les récompenses du classement final de la DRJ sont fournies par le CRIdF et remises à l'issue de la 3^{ème} manche.

En cas d'égalité :

- pour les arcs classiques, le départage se fera sur le total du cumul des points de set acquis sur les 3 étapes, puis au meilleur total des scores des qualifications (3 étapes, 3 archers), puis au meilleur score de l'équipe sur les qualifications (meilleure étape, 3 archers). Si l'égalité persiste, le départage se fera au 2^{ème} meilleur score des qualifications, puis par tirage au sort.
- pour les arcs à poulies, le départage se fera sur le total du cumul des scores de tous les matchs des 3 étapes, puis au meilleur total des scores des qualifications (3 étapes, 3 archers), puis au meilleur score de l'équipe sur les qualifications (meilleure étape, 3 archers). Si l'égalité persiste, le départage se fera au 2^{ème} meilleur score des qualifications, puis par tirage au sort.

Cahier des charges

ORGANISATION GÉNÉRALE

- Rythme AB/CD, les équipes sont placées dans l'ordre alphabétique pour la première étape puis selon le classement provisoire pour les 2 suivantes.
- 1 arbitre pour 4 équipes engagées

GREFFE

- MANDAT :
 - à faire parvenir au secrétariat du CRIdF au moins 6 semaines avant l'étape pour diffusion sur le site
 - Horaires : ouverture du greffe à 8h
début de l'échauffement à 9h : 30 minutes
début du tir de classement : 9h30
début des matchs : le plus tôt possible après la fin du tir de classement
(volée d'essai à 13h45 – 1^{er} match à 14h)
 - Lieux : indiquer précisément l'adresse du site avec éventuellement les coordonnées GPS
 - Inscriptions : un bulletin de composition des équipes
un bulletin d'inscription pour les individuels qui ne tireraient pas en équipe
- PAS DE TIR :
 - Les équipes d'une même catégorie doivent être placées sur des cibles contiguës dans la mesure du possible.
 - Les archers d'une même équipe doivent être placés de la manière suivante : 2 archers en AB et les 2 autres en CD, sur 2 cibles différentes.
Par exemple : Pierre et Paul en AB sur la cible 1, Marie et Charles en CD sur la cible 2.
 - Les individuels peuvent compléter le pas de tir
- ACCUEIL DES TIREURS :
 - 1 greffe avec 2 personnes pour vérifier les licences et indiquer le n° de cible
 - 1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible
- RÉSULTATS :
 - Feuilles de marque : 1 feuille de marque par cible et par série
1 couleur de feuille de marque par catégorie d'équipe
1 contre-marque par archer
2 plaquettes par cible (marque et contre-marque)
 - Affichage des résultats : classement intermédiaire des équipes après la 1^{ère} série
classement des équipes après la 2^{ème} série
composition des poules
tableaux des matchs de poule par catégorie
tableaux des matchs de poule derrière chaque catégorie sur le terrain
avec 1 marqueur par tableau pour la mise à jour après chaque match

TERRAIN

- CIBLERIE :
 - Prévoir le nombre de cibles permettant le tir en AB/CD, à défaut au moins 1 cible par équipe pour les matchs
 - Privilégier la ciblerie mousse
 - 1 drapeau et 1 n° de cible par cible (cf réglementation en vigueur)
 - 1 scoreur par cible pour les matchs
 - Blasons :
 - 80cm entiers pour les benjamins et les minimes
 - 122cm pour les cadets et les juniors arcs classiques
 - 80cm réduit pour les cadets et les juniors arc à poulies
- CHRONOTIR : prévoir 1 jeu de chronotir chargé + piles pour la télécommande
- TRAÇAGE :
 - Couloirs de 4m de large avec 2 cibles par couloir
 - 1 ligne de tir
 - 1 ligne des 3m après la ligne de tir
 - 1 ligne de 1m avant la ligne de tir
 - 1 ligne d'attente 4m derrière la ligne de 1m
 - 1 ligne des tentes 4m derrière la ligne d'attente
 - « carrés » de 2m de large x 4m de long pour les matchs par équipes
- SONORISATION : pour diffusion des infos et des résultats sur tout le terrain (musique) si possible
- HOMMES DE TERRAIN :
 - Au moins 2 personnes pour changer les blasons pendant le tir de classement et remonter les feuilles de marques après chaque série
 - Au moins 2 personnes par catégorie pendant les matchs pour remplir les tableaux

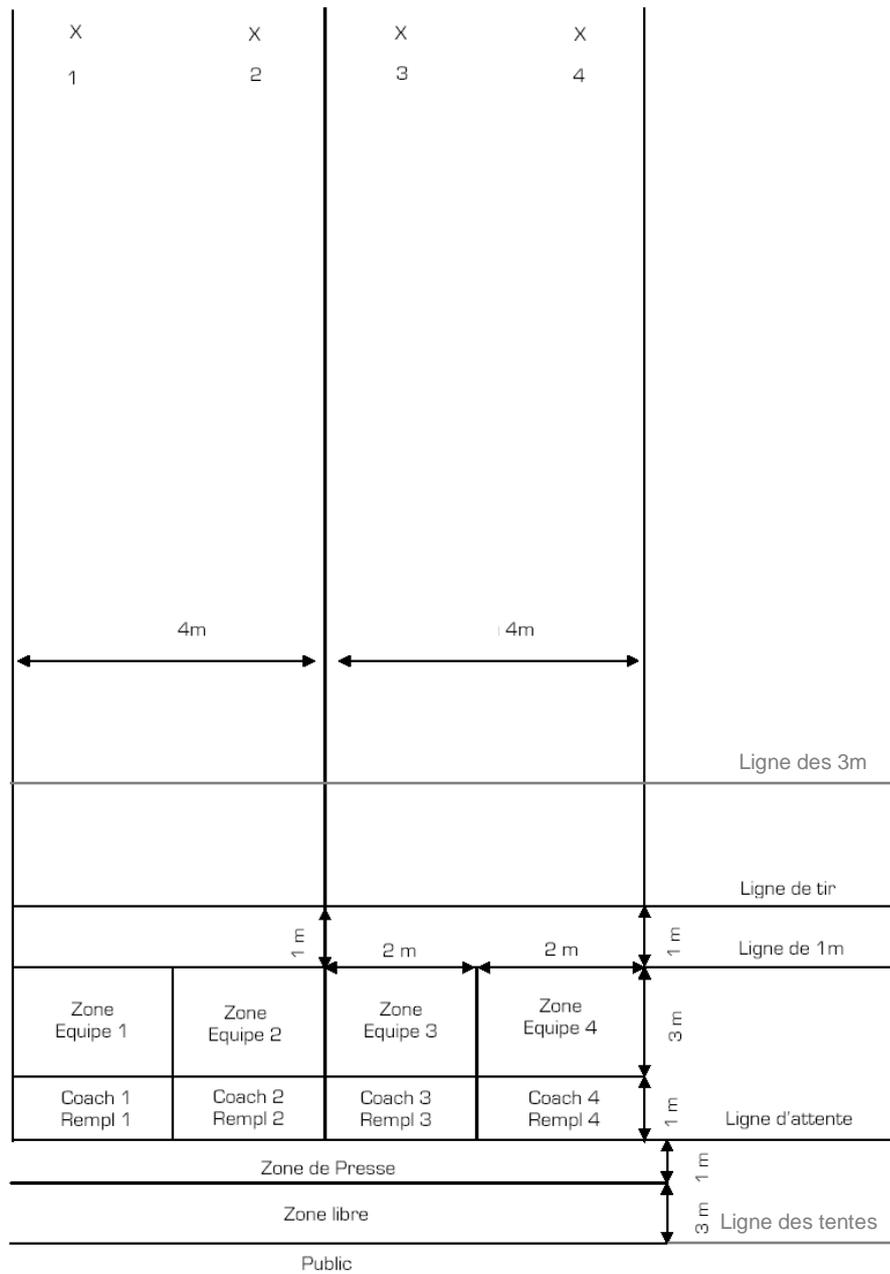
BUVETTE

- Boissons chaudes et froides
- Restauration rapide pour la pause du midi
- Repas des arbitres, du délégué technique et du représentant du CRIdF le midi

SANITAIRES

- Toilettes : prévoir au moins 2 toilettes à proximité du terrain de tir
- Local de contrôle anti-dopage

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES
Règlement international



Les couloirs ont une largeur soit de 4m
Avec des couloirs de 4m, la phase de qualification doit obligatoirement se tirer en rythme AB/CD.
Dans le cas des couloirs de 2m, la zone d'équipe aura une largeur de 2m.

Programme indicatif

8h00 : ouverture du greffe

9h00 : début de l'échauffement

9h30 : début 1^{ère} série du tir de classement

11h00 : pause

11h15 : début 2^{ème} série du tir de classement

12h45 : fin du tir de classement

13h00 : aménagement du terrain :

 changement de blasons (notamment pour les arcs à poulies : 2 blasons par cibles)

 installation des scoreurs (1 par cible)

 repas des arbitres, du délégué technique et du représentant du CRIdF

13h15 : affichage des résultats et du classement des équipes par catégorie pour vérification par les équipes

13h30 : affichage des matchs de poules avec n° de cibles

 installation des panneaux d'affichage avec tableaux de matchs derrière chaque catégorie

13h45 : volée d'essai par équipe

14h00 : 1^{er} match de poule

14h25 : 2^{ème} match de poule

14h50 : 3^{ème} match de poule

15h15 : établissement des matchs de classement

15h30 : 1^{er} match de classement (pour toutes les catégories, y compris celles à 8 équipes) et 4^{ème} match de poule pour les catégories en poules de 6.

15h55 : 2^{ème} match de classement (pour les catégories à 16 équipes) et 5^{ème} match de poule pour les catégories en poules de 6.

16h20 : fin des tirs

16h45 : annonce des résultats et récompenses de la DRJ à l'issue de la 3^{ème} étape

Ces horaires sont donnés à titre indicatif

Contacts

PRÉSIDENT CRIdF LANGRY MAURICE	PRÉSIDENT COM. JEUNES MICHEL VICOMTE	PRÉSIDENT COM. ARBITRES DESRUTIN DIDIER
-----------------------------------	---	--

Tél : 06.73.38.13.85
president@tiralarcidf.com

Tél : 06.10.28.82.77
michel.vicomte@aliceadsl.fr

Tél : 06.86.17.42.89
didier.desrutin@neuf.fr

CTS-R IdF TULLI ELISA	SECRETARIAT CRIdF LECLERCQ DELPHINE
--------------------------	--

Tél : 06.30.23.02.05
ctridf@tiralarcidf.com

Tél : 01.49.82.75.80
comite@tiralarcidf.com

RESPONSABLE JEUNES CD75 BRIGITTE PERRACHON	RESPONSABLE JEUNES CD77 ALAIN BAUNEE	RESPONSABLE JEUNES CD78 CHRISTIAN SIMEONI
--	--	---

Tél : 06.76.89.47.51
brigitte.cd75@gmail.com

Tél : 06.72.65.42.20
ad.cd77taa@gmail.com

Tél : 06.89.06.95.59
ch_simeoni@yahoo.fr

RESPONSABLE JEUNES CD91 ROMAIN BURNIER	RESPONSABLE JEUNES CD92 CLAUDINE GUILPAIN	RESPONSABLE JEUNES CD93 CYRIL PROST
--	---	---

Tél : 06.85.17.83.68
romain.burnier86@gmail.com

Tél : 06.84.11.30.93
jeunes@tiralarc92.com

Tél : 06.03.16.41.18
cyril.prost@gmail.com

RESPONSABLE JEUNES CD94 JACQUES BOUTOLLEAU	RESPONSABLE JEUNES CD95 MONIQUE DEFRANCE
--	--

Tél : 06.71.57.57.88
j.boutolleau@free.fr

Tél : 06.17.51.55.06
arccd95jeunes@yahoo.fr